

Enseigner le français en Espagne au début du XIXe siècle: les déboires de Jean-Thomas Laurès de Mayran

Teaching French at the beginning of the 19th century: the misfortunes of Jean-Thomas Laurès de Mayran

MARC VIÉMON
Universidad de Sevilla
mviemon@us.es

Resumen

En este artículo pretendemos aportar más informaciones sobre las pobres y difíciles condiciones de vida de los profesores de francés en España a finales del siglo XVIII y a principios del XIX. Nos centramos para ello en la figura de Jean-Thomas Laurès de Mayran, antiguo militar nacido en Montpellier que, al establecerse en Madrid, obtuvo un puesto de profesor en el Real Seminario de Nobles. Perdería tal puesto a consecuencias de la Revolución Francesa cuando fue expulsado a su país natal por su condición de francés. Hecha la paz, volvió a Madrid pero no pudo ser readmitido en el Real Seminario. Sin embargo, consiguió entrar de maestro de francés en la Real Academia de Caballeros Cadetes de Reales Guardias Españolas, hasta que, durante la guerra de la Independencia, fue desterrado de nuevo, en 1808, al Real Sitio de El Escorial. Al terminar la guerra, regentó una academia y pidió la carta de naturaleza española pero tuvo que renunciar a tal petición por falta de fondos.

Palabras clave

Historia de la enseñanza del francés en España, Laurès de Mayran, siglo XIX, Revolución Francesa, Guerra de la Independencia.

Abstract

In this article we are trying to bring more information about the French teachers' poor and difficult living conditions in Spain, at the end of the 18th century and at the beginning of the 19th century. To do so, we are focusing on the leading figure Jean-Thomas Laurès de Mayran, former soldier, who was born in Montpellier. As he settled in Madrid, he got a teaching post at the "Real Seminario de Nobles". He would lose the latter post, as he was expelled to his native country because of his being French, when the French Revolution broke out. When peace was signed, he went back to Madrid but he could not be reinstated at the "Real Seminario". Nevertheless, he managed to get in the "Real Academia de Caballeros Cadetes de Reales Guardias Españolas" as a French teacher, until he was banished again to the "Real Sitio de El Escorial", in 1808, during the independence war. When the war was over, he managed a private school and asked for a Spanish naturalization but he had to give up such a request, as he was lacking funds.

Key words

History of French teaching/education in Spain, Laurès de Mayran, 19th century, French Revolution, Independence War.

1. Introduction

Comme prélude à la création de la SIHFLES (Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde), Reboullet (1987) revendiquait dans *Le français dans le monde* la nécessité de faire l'histoire du Français Langue Étrangère. Or, pour cet auteur, une telle entreprise devait –et doit– s'attaquer à trois domaines: linguistique, didactique et sociologique (*id.*: 59-60). Un an plus tard, Coste (1988: 5) affirmait lui aussi que, parmi les différents "chantiers" qu'il fallait aborder, se trouvait celui de "la situation des enseignants ou maîtres de français". Pourtant, à l'heure actuelle, le domaine auquel nous comptons contribuer dans cet article est encore l'un des moins documentés de l'histoire générale de l'enseignement/apprentissage du français en Espagne, face aux aspects linguistique et didactique¹.

En effet, s'il est vrai que plusieurs travaux ont vu le jour en ce qui concerne l'histoire des maîtres de français en Espagne², leurs conditions de vie ou de travail restent souvent mal connues, car, la plupart du temps, les données biographiques que nous possédons se bornent aux informations glanées dans les préliminaires de leurs œuvres ou même dans le corps de l'ouvrage. Mais ces données sont bien maigres. Ainsi, dans de nombreux cas, nous ne savons pas réellement qui étaient ces maîtres de français ni comment ils travaillaient. C'est donc pour tenter de remédier –en partie– à cet état de fait que nous allons retracer la vie d'un Français, Jean-Thomas Laurès de Mayran, maître de langue française en Espagne entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Remarquons, par ailleurs, que l'aspect sociologique signalé par Reboullet n'est pas uniquement important en lui-même, mais qu'il peut servir à analyser plus justement les ouvrages et leurs contenus linguistiques et pédagogiques³: l'approche et la production didactique d'un maître de langues peut varier selon qu'il sera théoricien ou praticien, employé ou autonome, natif ou autochtone, etc. Précisément, pour ce qui est de la nationalité, le cas de Laurès de Mayran est très intéressant car le fait d'être français en Espagne lui a porté préjudice, comme nous le verrons.

-
- 1 García Bascuñana (2005: 265-266) déclare à ce propos que "parmi les multiples travaux relevant du domaine de l'histoire de l'enseignement du français langue étrangère, il existe un certain nombre d'études de manuels ou de méthodologies, quelques-unes déjà anciennes. Cependant, sur les enseignants de français en Espagne on sait peu de choses, aussi bien pour ce qui est de leur biographie que de leur itinéraire professionnel et surtout de leur formation théorique et pratique".
 - 2 Signalons à ce sujet les contributions de Bruña Cuevas (2005, 2010), Lépinette Lepers (1996, 1998a, 1998b), Roig (1991), Supiot Ripoll (1995) et Suso López (2000). Par ailleurs, il existe des travaux monographiques, par exemple sur Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808), dont la vie a fait l'objet d'une biographie détaillée (Brégail, 1925); sur cet auteur, signalons également la thèse de Moreu Huet (1990). La vie d'autres personnages ayant joué un rôle dans l'histoire de l'apprentissage du français par les Espagnols a aussi été étudiée, comme celle de Gabriel Meurier (De Vreese, 1897), Antonio del Corro (MacFadden, 1953) ou encore l'abbé de Vayrac (Jiménez Domingo, 2006).
 - 3 Supiot Ripoll (1995: 22) conclut son étude exemplaire de la vie de Jean-Thomas Lespardat en ces termes: "Les quelques données que l'on peut tirer des documents directement accessibles concernant la figure de Lespardat permettent toutefois d'entrevoir une partie des problèmes liés à l'enseignement du français, autant ceux qui tiennent aux circonstances sociales et historiques que ceux qui se rapportent aux aspects les plus pratiques. L'examen de ces problèmes peut aider à situer cet enseignement dans son contexte et à comprendre la façon dont il se déroulait".

Afin d'élaborer la biographie de notre auteur, nous avons consulté l'*Archivo Histórico Nacional*, certains journaux de l'époque et, bien entendu, les ouvrages qu'il a publiés. Les informations des archives, consultables sur PARES⁴ (*Portal de Archivos Españoles*), sont tirées de trois séries de feuillets produites par le Conseil de Castille et la *Sala de Alcaldes de Casa y Corte*⁵ et référencées comme suit: CONSEJOS, L. 1399, Exp. 53; CONSEJOS, 17790, Exp. 1⁶; CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187. Les documents de la première série sont datés du 15 août au 24 octobre 1815; ceux de la deuxième série vont du premier octobre au 25 novembre 1815; finalement, la dernière série contient des documents datés du 14 mars 1815 au 18 juillet 1817.

2. Un Français en Espagne

Jean-Thomas Laurès de Mayran⁷ est originaire du sud de la France et, plus précisément, de Montpellier. Il est né au sein d'une famille de militaires de profession, comme nous l'indique Juan Luis de Sancristóbal (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1467 r.)⁸:

- 4 Nous tenons à signaler et à remercier l'initiative de description et de digitalisation des fonds concernant la guerre d'indépendance menée à bien par l'*Archivo Histórico Nacional* qui nous permet, sans aucun doute, de consulter plus facilement de nombreux documents ayant trait à l'histoire du français et des Français en Espagne à cette époque.
- 5 Créée en 1480, cette institution, qui dépendait partiellement du Conseil de Castille, s'occupait de diverses questions administratives et judiciaires et accompagnait la Cour lors de ses déplacements. Elle fut abolie en 1834, suite au triomphe du libéralisme.
- 6 Les feuillets en question ont été numérotés de façon manuscrite à l'origine, excepté ceux qui correspondent à la cote CONSEJOS, 17790, Exp. 1. Pour citer ces derniers, nous prendrons donc comme référence le numéro attribué aux images digitalisées sur PARES.
- 7 Il ne nous a pas été aisé de choisir la forme des noms de famille de notre maître de français. Tout d'abord, en ce qui concerne le premier patronyme, il est vrai qu'en France il en existe plusieurs versions: *Laurès*, *Laurés*, *Laures* ou même *Laurez*. Cette dernière forme est beaucoup moins courante mais elle figure tout de même dans la *Gaceta de Madrid* du 26 novembre 1793 (p. 1256) et sur la page de titre de l'un des ouvrages de notre auteur: la réédition de 1803 du *Compendio nuevo de gramática francesa* publié quatre ans plus tôt. C'est aussi sur la page de titre –et au sein de la dédicace– de l'un de ses ouvrages, le *Tratado de conjugación francesa* de 1797, qu'apparaît la forme *Laurés*, comportant donc un accent aigu. Mais elle est très rare: nous ne la retrouvons qu'une fois de plus, sur l'image 26 des feuillets de CONSEJOS, 17790, Exp. 1. La forme inaccentuée, pour sa part, est de loin la plus courante au sein des documents des archives, et elle apparaît également dans la *Gaceta de Madrid* (1800: 1090) ou encore dans le *Magasin encyclopédique* (Millin, 1803: 512). Cependant, cette fréquence ne semble pas probante dans la mesure où l'usage des accents écrits en espagnol n'était pas encore fixé à l'époque. En d'autres termes, que la forme *Laures* ne comportât pas d'accent graphique ne voulait pas dire qu'on ne l'ait pas accentué sur la dernière syllabe. Au contraire, du moment que certaines formes accentuées apparaissent, il ne fait aucun doute que ce patronyme possédait un [e] ou un [é]. Ce qui nous fait pencher pour la deuxième option –la variante *Laurés*–, peu courante également, c'est le fait que Mayran lui-même l'utilise pour signer ses écrits en deux occasions (CONSEJOS, 17790, Exp. 1.: image 30; CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1465 r.). Par ailleurs, le patronyme *Laurès* est répandu dans l'Hérault, ce qui conforte notre opinion, car l'auteur est originaire de Montpellier.
- Quant au deuxième nom de famille, s'il est vrai que nous le trouvons parfois écrit *Mairan*, comme dans le *Compendio nuevo de gramática francesa* de 1799, ou même *Maigran* –transcription erronée certainement due à une mauvaise lecture du y– dans certains documents des archives (L. 1408, Exp. 187: 1469 r.-1471 r.), il se pourrait bien qu'il provienne de la commune aveyronnaise homonyme de Mayran, située donc dans le sud de la France, tout comme Montpellier. La forme accentuée *Mayrán*, que nous trouvons dans le *Tratado de conjugación* de 1797, semble être une adaptation isolée au système graphique espagnol, même si nous avons vu que ce dernier est encore fluctuant.
- 8 Au sein de nos transcriptions, nous avons maintenu l'orthographe et la typographie originales, mais nous avons

Don Juan Thomas Mayran es natural de Mompeller, hijo legitimo de Don Juan Antonio, y de Doña Maria Ana Crebasan, Padres Catolicos, Capitan que fue su Padre del Regimento de Dragones de Languedoc Cavallero de la Orden de San Luis: que sus Abuelos Paternos fueron tambien de la misma orden.

En ce qui concerne la date de naissance de Laurès de Mayran, les informations que nous avons relevées sont contradictoires et ne nous permettent pas d'en déterminer l'année exacte. Si l'on en croit notre auteur (CONSEJOS, 17790, Exp. 1: image 29), il serait né en 1743, puisqu'il affirme avoir 65 ans en 1808. Seulement, lorsqu'il va demander l'obtention de la nationalité espagnole en 1715, l'un des rapporteurs chargés d'informer la *Sala de Alcaldes de Casa y Corte* déclare qu'il a 60 ans (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1462 r.), ce qui reporterait la naissance de Laurès à 1755. Par ailleurs, d'autres informateurs (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1470 r.) assurent en 1715 également que "tampoco se ha podido averiguar el quando, ni conque motivo vino a estos Reinos; se sabe que hace como unos quarenta años que esta avecindado en ellos, i como unos treinta en Madrid. Vino de joven i en el dia tiene mas de sesenta años." Se pourrait-il que Laurès de Mayran, alors qu'il était parqué à El Escorial en 1808 –comme nous le verrons– et séparé de sa famille, ait exagéré son âge afin d'inspirer de la pitié pour obtenir un traitement de faveur? Ce n'est pas impossible.

Dans tous les cas, d'après les données relevées et mises en regard, il semblerait que Laurès serait né dans les années 40-50 du XVIII^e siècle et qu'il aurait émigré en Espagne assez jeune, peut-être pour des raisons militaires, à en juger par sa profession. Par ailleurs, notre auteur y aurait établi sa résidence en 1775. En effet, un rapide calcul effectué à partir de la dernière citation du paragraphe précédent nous fournit cette date, confirmée par Laurès en 1817: "vecino en esta há ya quarenta y dos años" (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1465 r.). Finalement, toujours d'après les informateurs de 1715, Laurès serait arrivé à Madrid aux alentours de 1785, et même légèrement plus tôt, puisqu'il affirme également en 1808 qu'il a passé "35 empleados en Madrid à la instruccion publica" (CONSEJOS, 17790, Exp. 1: image 29), ce qui signifierait qu'il a commencé à exercer comme professeur de français en 1773. Mais nous avons vu que le contexte de la guerre d'indépendance a pu conduire l'auteur à modifier certaines informations dans le but de plaider sa cause.

Avant d'enseigner le français, Laurès fut soldat à un moment donné de sa vie, de même que son père et son grand-père comme il le déclare lui-même en 1808. En effet, dans la supplique adressée aux autorités pour sortir de El Escorial, il se présentait comme "antiguo militar, hombre de honor, por obligacion de su cuna" (CONSEJOS, 17790, Exp. 1: image 29). Il vient donc grossir les rangs des militaires, tels que Courville, Le Gallois de Grimarest ou Roca y María, devenus auteurs de manuels de français en Espagne par nécessité, quand ils n'ont pas enseigné la langue eux-même (Lépinette, 1996: 199). Mais nous savons peu de

choisi de développer les abréviations manuscrites que nous avons su interpréter dans le but de simplifier la lecture. Par ailleurs, nous avons signalé les passages tronqués ou illisibles entre crochets, les complétant dans la mesure du possible ou laissant des points de suspension lorsque la reconstitution était trop hasardeuse.

choses sur le passé martial de l’auteur. Seul le curé de San Martín (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1467 r.) nous en fournit quelques précisions: “por los años 1781, y 82 fue echo prisionero en una expedicion, echa desde Cadiz, y posteriormente conducido a Barcelona donde tomó plaza en Reales Guardias Walonas en que estubo quatro años”. Ainsi, d’après les dates que nous possédons, Laurès a dû séjourner à Barcelone dans l’infanterie royale espagnole de 1781-1782 à 1784-1785 avant de partir pour Madrid.

Quoi qu’il en soit, une fois arrivé à la capitale, Laurès se présente au *Real Seminario de Nobles* et obtient un poste de professeur qu’il occupera pendant quelques années (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1469 v.), jusqu’à ce qu’il soit sommé de s’exiler en France, certainement en 1793, suite à l’entrée de l’Espagne dans la guerre de la Convention.

3. Parenthèse française et retour en Espagne

3. 1. Situation professionnelle

Lorsque la guerre éclate, il y a déjà de nombreuses années que Laurès habite et travaille en Espagne. Cela ne l’empêchera pas de devoir rentrer en France pendant environ trois ans:

... fue Maestro de la lengua francesa de los Cavalleros Seminar[istas] del de Nobles de esta Corte, por [es]pacio de muchos años, antes [de] la primera guerra con fran[cia], pues con motivo de ella, habi[a] mandado nuestro Gobierno [sa] lir de la Peninsula á todos los [na]turales de aquel Reino que [no] estubieran connaturalizados [en] este; tubo que marcharse Tho[mas Ma]jryan por comprenderle esta o[rden] general. Permanecio allá dur[an]te aquella guerra, i se sabe que [es]tubo empleado en su Pais, aun[que] se ignora en que destino; mas [e]cha la paz, regresó á España [y] aunque solicitó con las mas [...] instancias bolver á ense[ñar] á los Cavalleros Seminarist[as], no pudo conseguir se le admit[ie]ra. Entonces entró de Maestro [del] mismo idioma en la Academi[a] de Cadetes de Reales Guardias de Yng[en]jeria Españolas (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1469 v.).

C’est ainsi que Laurès, forcé de quitter le pays, perd sa place de professeur au *Real Seminario de Nobles* de Madrid et ne pourra pas la récupérer. De retour en Espagne, il obtient tout de même un nouveau poste dans la *Real Academia de Caballeros Cadetes de Reales Guardias Españolas*, mais il ne manque pas de rappeler dans ses ouvrages –dont nous abordons ensuite la production– qu’il a appartenu à l’institution madrilène⁹; d’autres Français, tels que Pelleport, Dupouy et Sabatier y étaient professeurs à la fin du XVIII^e et/ou au début du XIX^e siècle (Fernández Fraile & Suso López, 1999: 70), et nous verrons que Laurès de

9 En fait, ce n’est que dans la réédition de 1803 de son *Compendio nuevo de gramatica francesa* que Laurès informe ses lecteurs qu’il enseigne dans la *Real Academia de Caballeros Cadetes*. Nous ne sommes pas en mesure de préciser la date exacte de l’obtention du poste.

Mayran, sans doute poussé par une certaine amertume, dénoncera les deux derniers auprès des autorités pendant la guerre d'indépendance.

3. 2. Production bibliographique

La première œuvre connue de l'auteur a été publiée en 1797; nous y reviendrons. Mais avant de partir en France en 1793, il se pourrait que notre auteur ait composé un ouvrage qui n'apparaît répertorié dans aucun catalogue actuel (Supiot, 1996; Fischer *et al.*, 2004; Niederehe, 2005). En effet, parmi les nouveautés éditoriales énumérées dans la *Gaceta de Madrid* du 26 novembre 1793 (p. 1256), nous avons découvert la référence suivante¹⁰:

Elementos de pronunciacion Francesa segun el método del Señor de Restaud, individuo de la Real Academia de Paris, discurridos y explicados por D. Juan Tomas Laurez de Mayran, Licenciado en Jurisprudencia, ex-Catedrático en el Real Seminario de Madrid, profesor conocido en la Corte.

Il s'agit vraisemblablement de la page de titre de l'ouvrage, qui est introuvable à l'heure actuelle mais qui a probablement existé. Tout d'abord, dans la *Gaceta*, on précise que cet ouvrage se trouve déjà en vente dans trois librairies de Madrid, Valladolid et Salamanque. Rappelons également que les autres ouvrages de notre auteur apparaissent aussi cités dans les journaux de l'époque (cf. note 7).

Par ailleurs, l'annonce de l'ouvrage en question nous fournit plusieurs informations supplémentaires. Nous apprenons par exemple que Laurès de Mayran aurait reçu l'influence de Restaut et aurait même utilisé sa méthode –certainement des explications sous forme de dialogues– pour expliquer la prononciation. Cette précision n'est pas anodine car il se trouve que notre auteur connaissait de fait l'œuvre du grammairien français, comme nous le verrons lorsque nous aborderons sa grammaire de 1799. Cette constatation apporte un indice supplémentaire de l'existence d'un court traité de prononciation publié en 1793 ou avant. Ainsi, nous aurions affaire au tout premier manuel de français de Jean-Thomas Laurès de Mayran. Celui-ci aurait été destiné exclusivement à l'apprentissage de la prononciation française.

10 Ce n'est pas la seule référence que nous ayons relevée. Un autre ouvrage apparaît cité de manière conjointe avec celui de Laurès de Mayran: "Elementos de lengua Francesa, que contienen las reglas de pronunciaci3n y de gramática, 3 explicaci3n de las partes de la oraci3n, sus exemplos, con los quatro modos de hablar: el todo coordinado por D. Est3ban de Bordes, maestro que fue en la Corte, y Catedrático en el Real Seminario de Nobles". Il s'agirait, de nouveau, d'une grammaire dont la trace n'a pas encore été retrouvée puisque d'Esteban de Bordes, ou Estevan de Laborda, nous ne connaissons que son opuscule (seize pages) de 1784 intitulé *Reglas para la pronunciaci3n de la lengua Francesa* et un ouvrage publié en 1801 sous le titre de *Reglas de pronunciaci3n y gramaticales de la lengua francesa*. Ce dernier reprend presque mot pour mot la prononciation du premier ouvrage, et il n'est pas impossible qu'il soit une réédition de la grammaire signalée dans la *Gaceta de Madrid* de 1793. En effet, la grammaire de 1801 explique également les "quatro modos de hablar, que son los siguientes: afirmativo, negativo, interrogativo, y dudoso" (1801: 55). Quoi qu'il en soit, ne pouvant confirmer pleinement l'existence des ouvrages de Laborda et de Laurès de Mayran cités dans ledit journal, nous ne les incluons pas dans notre bibliographie.

En outre, dans la citation, nous apprenons que Laurès aurait réalisé des études de droit et qu'il jouirait d'un certain prestige à la Cour. Cependant, cette dernière information, probablement ajoutée par l'auteur lui-même, est à prendre avec précaution: il pourrait s'agir d'une simple accroche commerciale.

Dans tous les cas, nous ne possédons pas d'autres indices de l'existence réelle des *Elementos de pronunciación Francesa*. Ainsi, comme nous le signalions auparavant, le premier ouvrage conservé de Laurés de Mayran a été publié en 1797¹¹, peu après son retour en Espagne. En voici le titre complet: *Tratado de conjugacion Francesa. En que se explican todas sus Especies, Modos, Tiempos, Personas y Terminaciones, con la claridad y precision que hasta ahora no se ha conseguido en las Gramaticas comunes de esta lengua, por su confusion ó su aridez: se demuestra con buenos discursos, su propiedad; se sujetan sus reglas á un método breve y sencillo, y se purifican de la multitud de repeticiones y escabrosidades con que otros escritos de esta clase confunden á los principiantes, y aun les disgustan de un estudio, como el de un idioma extranjero, que es siempre harido en si mismo. Es obra indispensablemente necesaria para el que quiera instruirse con perfeccion en los principios de esta parte esencial del discurso Francés, y facilita en gran manera el uso de este language en el que tenga ya algunos conocimientos. Dispuesto por Don Juan Tomás Laurés de Mayrán, Ex-Catedrático de Lengua Francesa en el Real Seminario de Nobles de esta Corte.*

C'est à Madrid, chez José Franganillo, que ce court traité de conjugaison d'une trentaine de pages voit le jour. Il s'adressait à ses élèves ("Carta a mis discípulos", 1797: 1), aux plus jeunes ("mi intención generosa de contribuir algo a la instrucción de la juventud", *id.*: 26) et aux débutants en général ("facilitará en gran manera el adelantamiento de los que no sean Gramáticos, ó no gusten de mucho trabajo", *id.*: 4). À notre connaissance, ce premier ouvrage n'a pas connu de réédition, contrairement au deuxième.

Deux ans après la publication du *Tratado*, c'est une grammaire complète qui voit le jour, à Madrid également, chez José Herrera. Celle-ci s'intitule: *Compendio nuevo de Gramatica Francesa, dispuesto por Don Juan Tomas de Mairan, Ex-Catedrático de Idioma Francés en el Real Seminario de Nobles de esta Corte de Madrid, Sin embargo á publicarse con el nombre de Compendio, es una Gramatica completa, que contiene el método mas sencillo y claro para aprender, y perfeccionarse en este Idioma, pues aunque carece de algunas cosas nada esenciales, que tienen las publicadas hasta el presente, ha juzgado el autor suprimirlas por parecerle son superfluidades que ofuscarán á muchos la mas pronta inteligencia y el intento que solicitan.*

De nouveau, cette œuvre s'adresse, entre autres, à un public inexpérimenté ("tal es

11 Supiot Ripoll (1996: 323) donne 1797 comme date de publication du *Tratado* mais indique également 1794 comme date de composition, sans préciser d'où il tire cette information. Cette date est ensuite reprise par Niederehe (2005: 288) et Fischer *et al.* (2004: 80) qui citent Supiot Ripoll comme source. Pour notre part, nous n'avons relevé aucun indice au sujet de cette possible date de composition et c'est la raison pour laquelle nous maintenons la seule qui apparaisse sur la page de titre de l'ouvrage, 1797, qui est aussi celle que fournissait déjà Aguilar Piñal (1983: 77).

el método que doy, que sea gramático, ó no, el discípulo, sin duda alguna lo desempeñará”, 1799: 1) et jeune (“este compendio facilitará el conocimiento de las lenguas extranjeras, y será útil á los jóvenes”, *id.*: 2). Cependant, Laurès est un auteur à part du fait qu’il se préoccupe également de l’éducation des jeunes filles, dans des termes, il est vrai, à prendre dans leur contexte socio-historique:

Las señoritas en particular, que escriben raras veces del mismo modo con que se explican, sacarán igualmente la mayor facilidad, para transmitir al papel, la delicadeza, la energia, la viveza, y el no se qué que hace que luzcan tanto en la conversacion; y que por falta de un estudio discurrido á cerca de los principios de lenguas extrañas, pierden tan á menudo, sea en sus discursos, sea en sus cartas: por otra parte, ¿quien mas en la sociedad, merece que se les allane el camino ápero del estudio de las lenguas extrañas? ¿no son el principal adorno del mundo[?] (*id.*: 2-3).

En réalité, la préoccupation concernant l’éducation des jeunes filles lui vient de ce qu’il a lu Restaut et qu’il reprend les idées de ce grammairien¹². Il s’est également inspiré du grammairien français pour la structure en dialogue de sa grammaire, qui sera rééditée en 1803, augmentée d’une deuxième partie expliquant le régime verbal et fournissant “las frases mas freqüentes y usuales castellanas en el sentido que les corresponde en francés, para romper de pronto á hablar, y perfeccionarse en el discurso” (1803: 1).

Nous le voyons, il existe une progression dans la publication des œuvres de Laurès de Mayran: si l’on en croit la *Gaceta de Madrid*, il commence par un traité de prononciation, puis il compose un traité de conjugaison et finalement une grammaire, dans laquelle il reprend certains éléments de 1797, et peut-être également de 1793. Pour finir, la deuxième édition de sa grammaire est l’ouvrage le plus complet de notre auteur, comme nous venons de le signaler.

Ces ouvrages de Laurès de Mayran, publiés à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, étaient concurrencés sur le marché des manuels de français par ceux, principalement, de Chantreau et de Galmace. Le premier, grammairien célèbre de son temps, avait vu publier la troisième édition –la première datait de 1781– de son *Arte para hablar bien francés* en 1797, la même année donc de la publication du *Tratado de conjugación*. Par ailleurs, la grammaire de Galmace, qui avait été publiée pour la première fois en 1748, jouissait en 1796 de sa dixième édition madrilène; quatre autres éditions de la *Llave nueva y universal de la lengua francesa* avaient vu le jour à Paris tout au long de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Ces

12 En 1749 (5^e éd.), dans la préface de ses *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Restaut déclare: “Une Dame, par exemple, fait tout le plaisir d’une conversation par son esprit, par les graces qu’elle fait répandre sur tout ce qu’elle dit, par les expressions fines & délicates dont elle se sert. Que cette même Dame s’exprime par écrit, il semble que ce ne soit plus la même personne. Son esprit, il est vrai, paroît toujours dans sa lettre. Les pensées n’y ont pas au fond moins de vivacité ni moins de délicatesse. Mais souvent il n’y a plus ni construction ni liaison dans les phrases [...]. Ces fautes ne peuvent absolument s’éviter que par une étude particuliere de la langue. [...] Cette méthode me paroît encore très-propre pour les jeunes Demoiselles qui sont dans les Couvents” (1749: xvi-xviii).

deux grammaires –sans compter les autres ouvrages contemporains dédiés à l’enseignement/apprentissage du français– représentaient une menace réelle pour Laurès de Mayran. Mais la grammaire de Chantreau devait supplanter celle de Galmace dans les ventes, raison pour laquelle Laurès emploie deux stratégies différentes vis-à-vis de chaque maître de français: il tente de discréditer le premier et de louer, discrètement, le deuxième¹³. Mais jeter le discrédit sur l’*Arte para hablar bien francés* était peine perdue: tout au long du siècle suivant, Chantreau sera repris, voire copié, par de nombreux auteurs de grammaires de français en Espagne. Ainsi donc, au retour de son expulsion, Laurès de Mayran a souffert également de la concurrence de l’un des auteurs les plus reconnus par ses contemporains, mais également par la postérité.

3.3. Situation personnelle

En ce qui concerne sa vie personnelle, en 1796 –probablement l’année où il revient à Madrid–, notre ex-militaire voit la naissance de son premier enfant, Juan Manuel, issu de son mariage avec une Catalane, qu’il a peut-être connue lors de son passage à Barcelone dans la garde royale. Ils auront un deuxième enfant deux ans plus tard, María Manuela. Pourtant, l’un des rapports de 1815 nous apprend qu’une maladie oblige sa femme à entrer à l’hospice de San Fernando (Madrid) et qu’elle meurt par la suite en Catalogne (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1470 v.). Le décès est antérieur à 1808. En effet, cette année-là, Laurès est déjà catalogué comme veuf sur les documents établissant les listes de Français arrêtés et transportés à El Escorial (CONSEJOS, L. 1399, Exp. 53: 1071 r.), comme nous le verrons dans notre quatrième section.

Il se remarie plus tard avec Gabriela Baquero, originaire de Piedralavés, petit village d’Ávila. De ce deuxième mariage naîtra un troisième enfant vers le début de l’année 1813. À ce sujet, le curé de San Martín (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1467 r.) déclare en juin 1815: “está casado con Doña Gabriela Baquero natural de Piedra Labes Obispado de Abila de cuyo matrimonio tiene un hijo de 30 meses, y dos de su primer matrimonio, que se emplean en el trabajo de manos para su mejor subsistencia”. À cette époque, Juan Manuel Mayran

13 En 1797, Laurès déclare: “Aborrezco la lisonja, y por lo mismo diré con franqueza que el tan premiado, el tan celebrado Chantreau no ha desempeñado los fines que se había propuesto sin duda en su Gramática: bien sé que se ha grangeado muchos admiradores, y por lo mismo me haré tal vez muchos enemigos; pero sírvanse los inteligentes poner los ojos sobre la pag. 32 acerca de sus principios de estilo Frances, y se convencerán demostrativamente, que, si quieren á todo trance atribuirle las primeras nociones de la concordancia, le acusarán á lo menos de una libertad desenfrenada que huele al mismo tiempo á barbarismo, quando se atreve á decir en un paréntesis bien señalado, que, *para complacer al oído, el uso requiere que se equivoque en el pronombre, segunda persona del singular, la tercera en el verbo*: v. gr. *Tú eres un perezoso. Tu est un paresseux*. Me haría mucho favor, si me citase alguna autoridad de Orador Frances conocido, que haya hablado tal estilo, ó que lo haya oído sin estremecerse. Pongan tambien seguidamente, y sin pasión, la misma atención en sus notas críticas sobre el erudito Galmace; vean de paso sus tablas de conjugación; los fastidiosos retazos de sus traducciones del Castellano al Frances; la perfecta inutilidad de su suplemento; y entonces seremos sin duda todos buenos amigos” (1797: 3).

“dice ser Catedratico como su padre” (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1462 v.) et María Manuela est brodeuse.

4. 1808: la réclusion

Une quinzaine d’années après son expulsion temporaire en France, Laurès de Mayran se trouve de nouveau confronté à une situation pénible de par sa condition de Français en Espagne. Le 15 août 1808, Arias Antonio Mon y Velarde, le doyen du Conseil de Castille (Cermeño Álvarez *et al.*, 2015: 160), donne l’ordre suivant au président de la *Sala de alcaides de Casa y Corte* de Madrid:

Dispondrá Vd. inmediatamente que por todos los Alcaldes, cada uno en su respectivo quartel, se formen sin perder momento listas expresivas de todos los Franceses que haya en esta Corte, asi de los Domiciliados y que gocen u sufran los aprovechamientos y cargas que gozan y sufren los demás Vecinos, como de aquellos que no son de esta clase y están exerciendo su comercio u oficio, dependiendo del Gobierno Frances.

À cette époque, la guerre d’indépendance bat son plein. Les troupes françaises ont es-suyé leur première défaite un peu moins d’un mois auparavant, à Bailén, et Madrid se trouve de nouveau aux mains des troupes espagnoles. Tout Français, qu’il soit recensé (*domiciliado*) ou simplement de passage (*transeúnte*)¹⁴, sera arrêté, emprisonné et postérieurement conduit à San Lorenzo del Escorial; par ailleurs, ses biens seront confisqués.

Laurès de Mayran est d’abord consigné à la *Real Cárcel de Corte* puis rapidement transporté à El Escorial en compagnie de cinquante-huit de ses congénères; la “cuenta de los gastos causados en la conducion de los Individuos Franceses al Real Sitio de San Lorenzo” (CONSEJOS, L. 1399, Exp. 53: 1074 r.) correspondant aux charretées dont notre professeur fait partie est datée du 23 août 1808. À peine deux mois plus tard, Laurès, à l’instar de nombreux autres Français, va plaider sa cause pour tenter de rentrer à Madrid:

Soy padre de una familia muy joven, de edad de 65 años; 35 empleados en Madrid à la instruccion publica; juramentado desde 35 años; desafiando publicamente à quien diga, haya yo faltado à la santidad de mi juramento: actualmente Cathedratico en la Real Academia de Caballeros Cadetes de Real Guardia de Infanteria Española; y sin embargo de todas esta prerogativas, me veo desterrado, como un vagamundo, ó hombre sospechoso, en el Escorial, faltando en un todo à mis hijos, recogidos por caridad en casa de algunos vecinos, y yo, cercano à morir de hambre, por falta de medios, porque no trabajo: V. E. no es padre de familia, por lo que no puede, si quiera, entrever los horrores de tal situacion:

14 Villar García (1978: 360-361) nous rappelle que le 28 juin 1764 une ordonnance royale “ordenaba la matriculación anual de los extranjeros que viviesen en España. Su objetivo era establecer criterios claros para concederles fuero de transeúntes o de domiciliados, ya que el uso ambivalente de estos fueros por parte de los extranjeros era una fuente continua de conflictos, y también una manera de eludir las cargas fiscales, militares o de cualquier otro tipo derivadas del hecho de ser considerados como avecindados”.

en esta posición, si hay alguna indulgencia que distribuir entre tres, o cuatrocientos infelices, sin duda había de creer que sería yo uno de los preferidos, por ser útil à la Patria: no ha sido así; he visto, y veo todos los días llamar à la Corte, y à sus casas, à hombres de la mas baja cuna, que no hacen, ni pueden hacer un punto entre la sociedad honrada, como lo verá V. E. en la lista que me manda hacer, por la orden que dio V. E. ultimamente à mi Doncella.

Por lo que,

Suplico humildemente, como en quien reside la justicia distributiva, me permita incontinentemente volver à mis hogares, para que tenga el inexplicable gusto de verme rodeado de mi amada e inocente familia, de la cual fui tan cruelmente separado por tanto tiempo. insigne favor que espera de la gran bondad, y conocida bizarria de V. E.

Juan-Thomas Laurès-de Mayran

Real Sitio de San Lorenzo. 17 de octubre de 1808 (CONSEJOS, 17790, Exp. 1: images 29-30).

Il faut dire que la situation à El Escorial était critique. L'augmentation de la population provoquée par l'affluence de prisonniers n'avait pas été accompagnée d'aides économiques et beaucoup de Français se voyaient dans l'obligation de fuir pour ne pas mourir de faim¹⁵. Par ailleurs, Laurès était père de deux enfants –de douze et dix ans en 1808– mais également veuf, ce qui rendait sa situation encore plus insoutenable. Il a tout de même la chance de voir sa progéniture recueillie par de charitables voisins, ce qui était loin d'être évident dans cette période de guerre franco-espagnole.

Prisonnier à El Escorial, Laurès de Mayran se plaint donc de ne pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Il se considère victime d'une injustice et n'hésite pas à dresser une liste de huit concitoyens français de Madrid qui se sont soustraits aux autorités espagnoles, à commencer par des professeurs de français du *Real Seminario de Nobles* de Madrid, Sabatier et Dupouy:

Don Josef Sabatier no salio de Madrid, aunque Francés acerrimo. Vive Calle de Alcalá frente à la Aduana.

Don Pedro Dupouy tampoco salió, aunque buen Francés. Sabatier dirá donde vive. Son Compañeros.

Pedro Larrioux –Ebanista– Calle de Alcalá –nº 5. Quarto Bajo –Esquina à la de Cedaceros, Salió del Escorial, el dia 15. de este con licencia de su Alcalde, y aun con la particularidad de una orden al Señor Gobernador de esta, de darle un pasaporte.

15 Selon Cermeño Álvarez *et al.* (2015: 163-164), “la carta más clara de la situación en que se encontraba el Gobernador del Sitio, y los franceses retenidos en El Escorial, la traslada Francisco Carmona, al duque de Infantado con fecha del 24 de octubre de 1808, en la que hace eco de las denuncias existentes en la Sala de Alcaldes del Consejo de Castilla, sobre su proceder al dejar en libertad a los franceses confinados en el Real Sitio, algunos de ellos instalados nuevamente en Madrid. La explicación que da el Gobernador es bien simple: no habiendo recibido ayuda económica de ningún tipo, por parte de las autoridades de la capital del Estado, y no disponiendo de recurso alguno, tuvo que optar entre dejarlos morir de hambre en los lugares donde estaban retenidos, o permitir que se ausentasen exponiéndose a los riesgos derivados de la persecución de que eran objeto por la población española”.

Juan Conde –su sobrino– Estanquero en la Plazuela de Santo Domingo, partió igualmente de esta, con licencia de su Alcalde.

Nicolas Jeandel fabricante de Pianos, Salió de esta, sin licencia: vive Plazuela del tinte, casa de ropería à lado de la Iglesia de San Ildefonso.

Un tal Bautista –Sillero– Calle de la Foncarral –Esquina à la de San Miguel, está en Madrid; y según dice el mismo, con licencia de Su Excelencia el Señor Duque del Infantado.

Otro tal Santiago –fabricante de sombreros– Calle de Segovia; su fabrica está mas acá de la Real Casa de la Moneda; está en Madrid, habrá un mes, y según dice, con licencia de su Alcalde.

Luis Cotard –criado de la fabrica de Cristales, está tambien en Madrid, y según el, con licencia de su Alcalde.

Y otros muchisimos; cuya nota me fastidia yá. Suplico A. Vuestra Excelencia no ruele à quien le hace fielmente esta declaracion, por los perjuicios que le pueden sobrevenir de parte de los Señores Alcaldes, ó de otros.

San Lorenzo. 17 de octubre de 1808 (CONSEJOS, 17790, Exp. 1: images 27-28).

Que les noms de Sabatier et Dupouy –professeurs ou anciens professeurs du *Real Seminario de Nobles de Madrid*– apparaissent en tête de la liste ne semble pas être un hasard. Rappelons que Laurès de Mayran avait lui-même perdu son poste de professeur à l’institution madrilène et qu’il n’avait pu le récupérer. Nous pouvons alors supposer que l’amertume et une certaine jalousie ont poussé notre prisonnier à dénoncer premièrement ses collègues de profession, bien que, d’une certaine manière, cela nuise à l’argumentation de sa requête. En effet, Laurès défend le fait qu’il mérite d’être pardonné “por ser util à la Patria”. Mais Sabatier et Dupouy n’exerçaient-ils pas exactement la même profession que lui?

Quoi qu’il en soit, Laurès ne s’arrête pas aux professeurs de l’institution madrilène. Il cite le cas de six autres Français de professions variées: ébéniste, fabricant de pianos, chaisier, chapelier ou encore employé de vitrerie. Ainsi, ses réclamations touchent tout Français ne subissant pas le même sort que lui. Si l’auteur reconnaît pour deux d’entre eux qu’ils possèdent une autorisation, les autres, selon lui, ont tout simplement désobéi à la loi (“sin licencia”), ou alors ils ont obtenu une autorisation mais l’existence ou la validité de celle-ci est fortement remise en doute (“según dice el mismo”; “según dice”; “según el”). Peut-être l’auteur insinue-t-il que certains Français ont acheté leur autorisation en dépit des mesures d’exception mises en place pendant la guerre, pointant ainsi du doigt une possible corruption au sein des “alcaldes”? Cela pourrait expliquer le fait qu’il craigne des représailles de ces derniers et, par là-même, qu’il souhaite rester dans l’anonymat, comme il le précise à la fin de sa liste.

Nous ne savons pas si ces délations ont entraîné de nouvelles arrestations. Toujours est-il que Laurès, lui, aurait été retenu pendant un an à El Escorial. C’est du moins ce que déclare le curé de San Martín, qui assure que Laurès n’a pas fait “otra ausencia de esta Corte que la de un año, quando por orden superior fue mandado conducir al Escorial con todos sus Paisanos” (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1467 r.), si l’on excepte la période où il dut

repartir en France lors de la Révolution. Cependant, on peut douter de cette affirmation, sachant que Madrid retombe aux mains des troupes napoléoniennes en décembre 1808: il aurait été étrange qu'après la prise de la capitale les autorités n'aient pas libéré les Français encore retenus à El Escorial. Ainsi, il est probable que Laurès n'y ait passé en réalité que quelques mois en réclusion et non pas une année entière, comme l'affirme le curé de San Martín.

Après avoir vécu deux expulsions –l'une en France et l'autre à El Escorial– simplement parce qu'il était français, Laurès de Mayran veut se prémunir de situations futures similaires lorsqu'il demande la naturalisation espagnole. C'est en 1815 que notre auteur entamera les procédures nécessaires à une telle entreprise.

Signalons cependant un fait supplémentaire avant de passer aux dernières années pour lesquelles nous possédions des informations sur la vie de Jean-Thomas Laurès de Mayran. À son retour à Madrid, nous savons que notre auteur a continué à enseigner comme maître de français à la *Real Academia de Caballeros Cadetes de Reales Guardias Españolas*. Cependant, nous avons découvert que ce n'était pas la seule source de revenus de ce dernier. En effet, voici ce que nous lisons dans le numéro 67 du *Diario de Madrid* (1810: 267):

Con superior permiso se ha establecido una real academia de ambos idiomas español y francés en la calle del Escorial, núm. 15, quarto principal, al precio moderado de 50 rs. por cada caballero que guste asistir á ella. La regentará D. Juan Tomas Laures de Mayran, catedrático por oposición de varias academias de esta corte. Se principiarán sus lecciones el día 10 de este mes.

Ainsi, Laurès de Mayran a également enseigné dans une école de langues bilingue et il en était même le directeur. Sans doute, le fait de cumuler plusieurs emplois n'était pas de trop pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille: nous verrons dans les rapports de 1815 que la situation économique de notre maître de français était loin d'être brillante. Soit dit en passant, le fait d'ouvrir une école privée de langues –et d'autres matières–, était assez répandu à Madrid à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, si l'on en croit les informations glanées par González Palencia (1948) dans l'*Archivo de la Sala de Alcaldes de Casa y Corte*. Parmi les demandes d'ouverture recensées par ce spécialiste, nous retrouvons les noms de Sabatier et de Pelleport, qui obtinrent la permission royale de la monarchie espagnole, quelques années avant Laurès (*id.*: 424), qui lui l'obtiendra sous le règne de José Bonaparte.

5. 1815-1817: une demande de naturalisation avortée

Nous n'avons pas trouvé le document original dans lequel Laurès de Mayran effectue sa demande de naturalisation. Cependant, nous savons que cette dernière a été adressée au roi Ferdinand VII en février de l'année 1815.

Avant d'octroyer la nationalité espagnole, les autorités compétentes avaient pour obligation de récolter toute une série d'informations sur l'intéressé. C'est ainsi que Juan Solís de

Ayertama demande au président de la *Sala de Alcaldes* d'émettre les rapports nécessaires, qui doivent renfermer les renseignements suivants:

... de dónde es natural el citado Don Juan, si es hijo legitimo y de Padres Catolicos, que estado gozaron estos sus Abuelos y ascendientes, quando y con que motivo vino a estos Reynos, en que officios se ha empleado en todo el tiempo que reside en ellos; si siempre ha tenido y tiene casa abierta, o desde quando que arraigo caudal ó haberes propios tiene al presente, en que giros los emplea, si desde que vino ó principalmente desde que puso casa ha hecho algunas ausencias de estos Reynos con que motivo y quanto tiempo en cada una de ellas: con quien esta casado y desde quando de donde es natural su Muger y de que estado y calidad; quantos hijos tiene el citado Matrimonio, si se hallan establecidos donde y con que destinos si por los motivos que expone será conveniente concederle la gracia que solicita ó si de ello puede resultar algún inconveniente o perjuicio [...] (CONSEJOS, L. 1408, Exp. 187: 1459 r.-1460 r.).

Ce sont principalement les trois rapports conservés qui nous ont permis de récolter autant d'informations sur la vie de Laurès de Mayran. Nous en avons exposé la plupart, mais nous avons également insinué que ce maître de français connaissait des difficultés financières, sans préciser les propos faisant référence à cette situation.

Tout d'abord, dans l'un des rapports, nous relevons les allusions suivantes, lorsque les informateurs abordent le sujet de la profession de Laurès:

...la enseñanza de aquel idioma no puede rendir para que tenga caudal un hombre casado i con familia en un pueblo tan caro como Madrid; i la prueba de no estar sobrado, es que en los años que ha vivido en este Barrio de San Placido, siempre ha ocup[ado] avitaciones infelices, de poco [...]; i en su porte, i el de su fami[li]a no manifestaba mas abund[an]cia (*id.*: 1470 r.-1470 v.).

Comme à l'heure actuelle, la vie coûtait plus cher dans la capitale. Laurès de Mayran et sa famille étaient donc contraints de vivre dans des logements de misère, leurs revenus ne leur permettant pas de se payer autre chose. Pire encore, Laurès lui-même déclare en 1817 qu'il possède à peine assez d'argent pour nourrir sa famille. C'est d'ailleurs ce qui l'oblige à annuler sa demande de naturalisation:

...como en el día se halla agoviado con el peso de una numerosa familia, que apenas puede contribuir a su subsistencia, en situacion tan triste y no poder costear las diligencias por falta de numerario, por ahora y hasta que las circunstancias le faciliten medios, suspende por algun tiempo la solicitud (*id.*: 1465 r.).

Ce document est daté du 30 juin 1817. Plus de deux années se sont donc écoulées depuis que Laurès a demandé l'obtention de la nationalité espagnole. À en croire l'auteur, le processus bureaucratique ne supposait pas uniquement une dépense initiale, mais également un coût permanent puisqu'il déclare ne plus avoir de fonds suffisants pour le mener à terme.

Ainsi, il est probable que Laurès de Mayran n'ait jamais obtenu ce qu'il cherchait. Rappelons qu'en 1817, il devait déjà avoir 70 ans, sinon plus. Il lui aurait été bien difficile de travailler davantage et d'économiser suffisamment pour effectuer une nouvelle demande. Par ailleurs, signalons également que Juan Solís de Ayertama, en 1815, priaït les rapporteurs de bien vouloir se prononcer sur cette affaire et de considérer si la concession de naturalisation était raisonnable. Mais ces derniers n'émettent aucun avis favorable. La seule déclaration à ce sujet que nous ayons relevée ne marque pas d'engagement, qu'il soit positif ou négatif d'ailleurs: "no podemos informarle si será ó no conveniente acceder á su solicitud, ni si de concedérsela resultará algún perjuicio, á quien, i por que causa" (*id.*: 1471 r.).

L'échec de sa demande de naturalisation s'ajoute à la liste des revers essuyés par Laurès de Mayran au cours de sa vie en Espagne. Nous pourrions compléter cette liste avec les problèmes domestiques qui sont consignés dans les archives: en 1815, année où commence la procédure que nous venons d'exposer, notre Français présente non pas une, mais deux plaintes contre ses voisins de la rue de la "Cruz Berde, n° 25".

La première, datant du mois de mars 1815, concerne une certaine "Cayetana", vivant dans le même immeuble et mariée à un "Molendero de Chocolate". Laurès l'accuse d'avoir insulté sa femme et de "berter por las Escaleras de la Casa, desde el primer Escalon, hasta la Puerta del quarto, la Basura, y escombros del Basurero, todo por una pura probocación" (*id.*: 1475 r.). L'accusée objecte qu'elle ne fait que se défendre face au peu de respect que lui montre Gabriela Baquero en secouant sa poussière au-dessus de sa fenêtre. On demandera alors aux voisins de vivre en bonne entente et l'affaire en restera là.

Cependant, le 14 avril 1815, Mayran se plaint de nouveau, mais cela semble plus grave:

...en una de las [...] de la Casa que ocupa el Exponente –Calle de la Cruz Verde N° 25 quarto principal, la habita José Rodriguez, el que causa de continuo así de día, como de noche crecidos alborotos y ruidos en su habitacion, sin atender la mala vecindad que causa, y con especialidad al exponente sin querer hacer caso de las prevenciones que su esposa le ha hecho, para que se contenga, llegando à tal extremo su desatencion y ningun miramiento que de resultados del ruido extremado, que en este dia y hora de las dos ha causado el José Rodriguez, sin atender à tener el Exponente à un hijo enfermo de gravedad, le obligó à enviar à otro mayor con un recado atento y político, para que se contubiere y la contestacion fue darle un bofetón el tal Rodriguez amenazando al Exponente de que le será facil enviarle à un presidio por solo ser francés (*id.*: 1477 r.).

...el José Rodriguez llevado de sus malos intentos, estaba forzando à golpes la puerta principal de mi habitacion de tal manera que se ha desquiciado la cerradura; y que, à no ser à las voces de mi familia, no hubiera llegado la Guardia del Quartel del Noviciado, mandada por un Señor ayudante y algunos honrados vecinos –Sin duda estaba asesinando mi familia: en vista de esto suplico con humildad, ponga los medios de seguridad que una familia de honor tiene derecho de disfrutar (*id.*: 1478 r.).

De nouveau, la nationalité de Laurès de Mayran représente un fardeau: José Rodríguez, son voisin, le menace de l'envoyer en prison pour le simple fait d'être français. D'ailleurs, lorsque ce dernier se défend, il accuse notre auteur d'agir "arrastrado de su característico orgullo nacional" (*id.*: 1485 r.).

Finalement, le 6 mai 1815, le magistrat chargé de l'affaire admoneste Laurès de Mayran et le conseille de surveiller sa langue, sans quoi il se verra "en la precision de f[or]marle causa, y siendo necesario, dar cuenta a S. M. para desterrarle del Reino" (*id.*: 1488 v.). Menacé d'expulsion alors qu'il tentait d'obtenir la nationalité espagnole, Laurès se verra dans l'obligation de déménager pour éviter de nouveaux affrontements avec ses voisins.

6. Conclusions

Il y a une dizaine d'années de cela, Bruña Cuevas (2005: 288-289) déclarait:

Les archives historiques des universités et des lycées conservent une masse de documents susceptibles de fournir beaucoup de renseignements, non seulement sur l'activité proprement professionnelle des enseignants de langues étrangères, mais également sur leur vie quotidienne et sur les modalités de leur insertion sociale. On dispose déjà d'un grand nombre d'études sur les méthodes d'enseignement qu'ils suivaient, sur leurs possibilités de promotion administrative, sur leurs revenus... Mais, sauf pour des cas spécialement significatifs, on s'est moins souvent occupé de découvrir des détails précis sur leur mode de vie, sur leurs lieux de résidence, sur leur activité mondaine, sur leurs idées politiques et, en général, sur tout ce que l'on ne trouve ni dans les lois et décrets relatifs au monde éducatif ni dans les manuels.

Pour notre part, nous avons consulté, entre autre, les archives nationales et nous croyons avoir apporté certaines de ces informations sur la vie d'un professeur de français en Espagne, à cheval entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Les déboires de Laurès de Mayran, d'ailleurs, ont aussi été ceux des autres Français vivant en Espagne lors de la Révolution française et de la guerre d'indépendance, quelle que fût leur profession. Comme nous l'avons vu, ceux qui ne furent pas parqués à El Escorial en 1808 durent s'exiler (ou retourner) en France, comme c'est le cas de Sabatier, Dupouy ou Pelleport¹⁶.

Par ailleurs, même s'il faudrait disposer de plus d'études comme la nôtre pour confirmer l'affirmation suivante, il est probable que l'un des grands problèmes de beaucoup de ces maîtres de langue ait été celui de leurs revenus insuffisants, quand l'enseignement de la langue étrangère, bien sûr, constituait leur seul gagne-pain; les hommes d'église, par exemple, qui donnaient des cours et/ou qui publiaient une grammaire n'étaient pas concernés par cette pénurie. Nous parlons donc plutôt de tous ceux qui, comme Laurès, pensaient profiter de leur condition de Français en Espagne. Au XVII^e siècle, par exemple, Jean-Pierre Jaron, peut-être

16 Selon Lépinette Lepers (2012: 81), Pelleport et Sabatier "retournèrent dans leur pays après le départ des troupes napoléoniennes".

arrivé à la Péninsule dans le sillage de la reine française Marie-Louise d'Orléans, mariée à Charles II depuis 1679, dédiait son ouvrage à Notre-Dame du Mont Carmel sans doute parce qu'il ne possédait aucun mécène, soit aucun appui financier (Bruña Cuevas, 2010: 230). Aux siècles suivants, Laurès de Mayran lui-même travaille dans plusieurs institutions, c'est-à-dire qu'il se professionnalise; il aurait même dirigé une école privée. Pourtant, non seulement il n'a pas de quoi nourrir sa famille et habite des logements misérables, mais il se voit également obligé de mettre en suspens sa demande d'obtention de la nationalité espagnole pour manque de fonds: ces démarches administratives représentaient une somme que notre auteur ne pouvait plus se permettre de verser. Finalement, dans les années 60 du XIX^e siècle, un certain Joseph Orfois, professeur de français au lycée de Huelva, se plaint d'avoir "souvent passé des journées entières sans manger pour pouvoir nourrir son fils" (Bruña Cuevas, 2005: 284).

Sans avoir la prétention de dépeindre de manière générale les conditions sociales des maîtres de français en Espagne à une époque donnée, nous croyons néanmoins que cet article éclaire quelque peu une zone d'ombre de l'histoire de l'enseignement des langues vivantes. La consultation des archives pourrait donner lieu à de nouvelles études sur la vie des professeurs de langue des siècles passés et permettrait de compléter le tableau que nous avons offert dans ces lignes.

Bibliographie

Sources primaires

- CHANTREAU, Pierre-Nicolas. 1797 [1781]. *Arte de hablar bien francés o Gramática completa dividida en tres partes*. Madrid, Antonio de Sancha [consulté le 03/10/2016] <https://books.google.es/books?id=1cJk96lKMP0C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>.
- Diario de Madrid*, n° 67. 1810. Madrid, Tomas Jordan [consulté le 27/04/2016] <<https://books.google.es/books?id=aGUoqHqFFKAC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>.
- Gaceta de Madrid*, n° 95 (mardi 26 novembre). 1793. Madrid, Imprenta Real [consulté le 05/10/2016] <<https://books.google.es/books?id=OuuKwqBHI6kC&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>>.
- Gaceta de Madrid*, n° 95 (mardi 25 novembre). 1800. Madrid, Imprenta Real [consulté le 05/10/2016] <<https://books.google.es/books?id=aZMDkK-2JEYC&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>>.
- GALMACE, Antoine. 1748. *Llave nueva, y universal, para aprender con brevedad, y perfeccion la lengua francesa*. Madrid, Gabriel Ramírez [consulté le 03/10/2016] <https://books.google.es/books?id=BpXgJkG5vLIC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>.
- LABORDA, Esteban de. 1784. *Reglas para la pronunciacion de la lengua Francesa*. Madrid, Antonio de Sancha.
- LABORDA, Esteban de. 1801. *Reglas de pronunciacion y gramaticales de la lengua francesa*. Madrid, Imprenta de Sancha, [consulté le 05/10/2016] <<http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000081113&page=1>>.

- LAURÈS DE MAYRAN, Jean-Thomas. 1797. *Tratado de conjugacion francesa*. Madrid, José Franganillo [consulté le 03/10/2016] <<http://bdh.bne.es/bnearch/ detalle/bdh0000081920>>.
- LAURÈS DE MAYRAN, Jean-Thomas. 1799. *Compendio nuevo de gramatica francesa*. Madrid, José Herrera [consulté le 03/10/2016] <<https://books.google.es/books?id=7LnAPzly-AC&printsec=rontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>.
- LAURÈS DE MAYRAN, Jean-Thomas. 1803. *Gramatica francesa, corregida y aumentada por su autor acerca del regimen del verbo, segun su especie y la clase de conjugacion, con la traduccion en frances de las frases usuales castellanas en un orden alfabetico*. Valladolid, Viuda e hijos de Santander.
- RESTAUT, Pierre. 1749 [1730]. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Paris, Ph. N. Lottin [consulté le 03/10/2016] <https://books.google.es/books?id=U9ZDAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>.

Sources secondaires

- AGUILAR PIÑAL, Francisco. 1983. *Bibliografía de autores españoles del siglo XVIII*. Tome 5. Madrid, C.S.I.C.
- BRÉGAIL, Georges. 1925. *Un apôtre jacobin: Pierre-Nicolas Chantreau, professeur, journaliste, agent secret (1741-1808)*. Auch, Librairie F. Cocheroux.
- BRUÑA CUEVAS, Manuel. 2005. “La conduite sociale d’un professeur de français dans une petite ville espagnole des années 1860” in *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 33/34, 277-290.
- BRUÑA CUEVAS, Manuel. 2010. “Dos maestros de francés en el Madrid de finales del siglo XVII: Pierre-Paul Billet y Jean-Pierre Jaron” in *Recherches*, n° 5, 219-260.
- CERMEÑO ÁLVAREZ, Rosa et. al. 2015. *Post fata resurgo. 1815-2015*. Aries Innovación Gráfica [consulté le 27/14/2016] <<https://issuu.com/whiterockgmps/docs/catalogo>>.
- COSTE, Daniel. 1988. “Faire l’histoire du français langue étrangère ou seconde” in *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 1, 4-5.
- DE VREESE, Willem. 1897. “Meurier (Gabriel)” in *Biographie nationale de Belgique*, Vol XIV. Bruxelles, Bruylant-Christophe & C^{ie}, 700-763.
- FERNÁNDEZ FRAILE, María Eugenia & Javier SUSO LÓPEZ. 1999. *La enseñanza del francés en España (1767-1936)*. Estudio histórico: objetivos, contenidos, procedimientos. Grenade, Método.
- FISCHER HUBERT, Denise, Juan Francisco GARCIA BASCUÑANA & María Trinidad GOMEZ GARCIA. 2004. *Repertorio de gramáticas y manuales para la enseñanza del francés en España (1565-1940)*. Barcelone, PPU.
- GARCIA BASCUÑANA, Juan Francisco, 2005. “Nemesio Fernández Cuesta lexicographe et traducteur (1818-1893): à propos de l’institutionnalisation et formation des professeurs de français en Espagne pendant la seconde moitié du XIX^e siècle” in *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 33/34, 169-186.
- GONZÁLEZ PALENCIA, Ángel. 1948. “Notas sobre la enseñanza del francés a fines del siglo XVIII y principios del XIX” in *Eruditos y libreros en el siglo XVIII. Estudios histórico-literarios*, quinta serie. Madrid, C.S.I.C., Instituto Antonio de Nebrija, 417-427.
- JIMÉNEZ DOMINGO, María Elena. 2006. *Las obras gramaticales del abate Jean de Vayrac (1664-1734), “traductor” de Felipe V*. Thèse doctorale. Université de Valence [consulté le 12/10/2016] <<http://www.uv.es/lepinet/Tesis%20doctoral%20M.elena%20Jimenez.pdf>>.
- LÉPINETTE LEPERS, Brigitte. 1996. “Contribution à l’histoire du français hors de France. Caractéristiques culturelles et sociales des maîtres et de leur enseignement en Espag-

- ne au XVIIIe siècle” in *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 19, 189-212.
- LÉPINETTE LEPERS, Brigitte. 1998a. “Encarnacion Diego de” in *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques (tome 1) (Histoire, Épistémologie, Langage, hors-série, n° 2)*, 292-295.
- LÉPINETTE LEPERS, Brigitte. 1998b. “Torre y Ocón Francisco de la” in *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques (tome 1), (Histoire, Épistémologie, Langage, hors-série, n° 2)*, 300-303.
- LÉPINETTE LEPERS, Brigitte. 2012. *Un demi-siècle de grammaire pour l’enseignement du français en Espagne (1800-1850). Contexte, paratexte, textes: étude d’historiographie linguistique*. Valence, Université de Valence.
- MACFADDEN, William. 1953. *The Life and Works of Antonio del Corro*. Thèse doctorale, Université de Queen’s.
- MILLIN, A. L. 1803. *Magasin encyclopédique: ou journal des sciences, des lettres et des arts, rédigé par A. L. Millin*. Paris, Fuchs [consulté le 27/14/2016] <<https://books.google.es/books?id=Yzd0Kr3-I-C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>>.
- MOREU HUET, Núria. 1990. *Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808) et sa grammaire*. Thèse doctorale, Université de Barcelone.
- NIEDEREHE, Hans-Josef. 2005. *Bibliografía cronológica de la lingüística, la gramática y la lexicografía del español (BICRES III). Desde el año 1701 hasta el año 1800*. Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins.
- REBOULLET, André. 1987. “Pour une histoire de l’enseignement du F.L.E.” in *Le français dans le monde*, n° 208, 56-60.
- ROIG, Carmen. 1991. “Père Joseph Núñez de Prado (1666-1743)” in *Lettre de la SIHFLES*, n° 10, 5-6.
- SUPIOT RIPOLL, Alberto. 1995. “Heurs et malheurs d’un professeur de français dans l’Espagne de la fin du XVIII^e siècle: Jean Thomas Lespardat” in *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 16, 7-22.
- SUSO LÓPEZ, Javier. 2000. “Semblanza de Enrique Canito: afrancesado, francófilo, filántropo” in SERRANO MAÑES, Monserrat, Lina Avendaño Anguita & María del Carmen MOLINA ROMERO (Coords). *La Philologie française à la croisée de l’an 2000*. Grenade, APFFUE, Université de Grenade, tome II, 331-340.
- VILLAR GARCÍA, María Begoña. 1978. “La matrícula de extranjeros en Málaga de 1765” in *Boetica. Estudios de Arte, Geografía e Historia*, n° 1, 359-390.